



Le 24 mars 2014

GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL DES SERVICES PUBLICS DE L'AIN

RÉUNION CONSTITUTIVE DU SYNDICAT FO BOURG EN BRESSE AGGLOMÉRATION LE LUNDI 31 MARS 2014



Le groupement **FO** des services publics de l'Ain organise une réunion d'information syndicale pour l'ensemble du personnel de Bourg en Bresse agglomération le lundi 31 mars 2014 de 12h00 à 13h30 au 13 avenue de la victoire à Bourg en Bresse.

À cette occasion, en présence du secrétaire général de l'union départementale **FO** de l'Ain et du secrétaire général du groupement départementale **FO** des services publics de l'Ain, nous constituons officiellement le syndicat **FO** de Bourg en Bresse agglomération.

Merci de bien vouloir trouver au verso une demande d'autorisation d'absence à transmettre à votre hiérarchie pour pouvoir participer à notre réunion d'information pendant vos heures de travail.

Nous restons à votre écoute pour tout complément d'information.

Comptant sur votre participation.

Bien cordialement.

Rodrigue Brouilliard
Secrétaire Général du
groupement départemental
FO des services publics de l'Ain

GROUPEMENT DÉPARTEMENTAL FO DES SERVICES PUBLICS DE L'AIN

13 avenue de la Victoire - 01000 Bourg-en-Bresse

Secrétaire Général Rodrigue Brouilliard

: 06.32.64.31.01 ou : 04.37.62.16.87 : fo@cg01.fr

<http://fo-territoriaux-01.overblog.com>

DEMANDE D'AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE

SERVICE :

DATE :

Je soussigné(e) Mme .M ,sollicite l'octroi de Heure(s) d'autorisation spéciale d'absence le lundi 31 mars 2014, de heures à heures, pour me rendre à une réunion d'information syndicale organisée par l'organisation syndicale FO qui se déroulera sur le site de la madeleine au 13 avenue de victoire à Bourg en Bresse.

Motif de la réunion :

Réunion mensuelle d'information syndicale, ouvert à tous les agents souhaitant y participer dans la limite de 12 heures maximum par an et par agent (Décret 85-397 du 3 avril 1985 article 6)

Visa du Responsable de Service :